

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 12/07/2017

Demandeur / n° client
Autosurveillance baignades site Les Salleles et Chambonas (LE

NASSIER) / 3282
N° Client : 3282

N° Dossier : 000071955

N° Echantillon : 17-20251

Motif Examen : Autosurveillance

Prochain prélèvement prévu le 17/07/2017

Autosurveillance baignades site Les Salleles et
Chambonas (LE NASSIER)
Monsieur le Président du Syndicat Mixte Ardèche Claire
Allée du Château
07200 VOGUE

Produit analysé : **Eau de baignade**
Localisation : **Le Chassezac à la plage de Nassier**
Commune et département : Gravières / 07
Lieu de prélèvement : **Plage**

Prélevé par BRESSON Philippe*, le 11/07/2017 09:15

Analyse commencée le : 11/07/2017 12:05

* selon la norme FD T 90-521

Conditions de prélèvement : Par immersion selon directive 2006/7/CE

Température de l'échantillon : 21,8 °C

Observations : Aspect - Couleur : RAS / Transparence : Visibilité du fond
Nombre de baigneurs ce jour : 0
Conditions climatiques lors du prélèvement : Pluie / orage

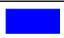



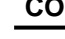

Type d'analyses : contrôle qualité eau de baignade selon valeurs seuils pour un échantillon unique en UFC / 100 mL proposées dans le rapport AFSSET - 2007 en réponse à la demande d'appui scientifique et technique de la saisine AFSSET n°2006/011/DGS/SD7A-n°1537

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Qualification des résultats
Escherichia coli	AES 10/13-04/12 dilutions successives	60	UFC / 100 ml	Bonne
Entérocoques intestinaux	COMPASS® Entero Agar Biokar dilutions successives	74	UFC / 100 ml	Bonne

UFC : Unité formant colonie

na : non applicable

NPP : Nombre le plus probable

Classes de qualité	UFC / 100 mL	E coli		E intestinaux	
		Bonne	Moyenne	Mauvaise	
			< ou = 100		< ou = 100
			>100 et < ou = 1800		>100 et < ou = 660
			>1800		>660

CONCLUSION :

**Eau de baignade de Bonne Qualité
(High-quality water)**

François DUBOURNAIS
Directeur Général



La Qualité de l'eau correspond à la moins bonne qualité des deux paramètres analysés

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral.

Si vous avez besoin de conseils dans l'interprétation des résultats, merci de nous consulter.

1/1